



# Caducité d'un acte juridique

Par **jigga**, le **16/06/2016** à **23:12**

Bonjour

je me suis pas présenter à une audience (tribunal de proximité) alors que je suis demandeur.  
En conséquence la juge à prononcer la caducité de l'acte et l'extinction de l'instance.

je souhaite faire à nouveau une déclaration au greffe du tribunal de proximité et adresser un courrier à la juge pour demander son indulgence.

est-ce la bonne méthode pour relancer cette affaire?

connaissez vous un modèle de lettre type que je pourrais adresser à la juge?

Merci d'avance.